

Séminaire des doctorants – Lille, le 07.03.22

Intervention personnelle – Noëlle DELBRASSINE.

Enfance et histoires. Philosophie-jeunesse et déconstruction du système de l'enfance.

Noëlle DELBRASSINE. Assistante et doctorante au département de Philosophie de l'Université de Liège. 3e année de thèse (sur 6). Mes recherches s'inscrivent à cheval entre didactique de la philosophie et philosophie de l'éducation. Elles sont ainsi l'objet d'une co-promotion entre Anne HERLA (didactique) et Antoine JANVIER (philosophie de l'éducation).

Mes recherches portent principalement sur deux notions, assez larges et assez fameuses : l'enfance et l'histoire, ou plutôt « les histoires ». Je m'intéresse, d'une part, aux *ouvrages de philosophie-jeunesse* qui réunissent enfance et histoires au sens de narration (précisons d'ailleurs que je différencie ces ouvrages de philosophie-jeunesse des manuels et ouvrages scolaires destinés aux jeunes). Et par ailleurs, je m'intéresse aux différentes *figures de l'enfance* que ces ouvrages de philosophie-jeunesse dessinent, véhiculent, construisent ou déconstruisent. En effet, l'auteur d'un livre de philosophie-jeunesse s'appuie toujours, consciemment ou non, sur une certaine conception de l'enfance. Les questions qu'il se pose délimitent un certain territoire, traduisent un certain nombre de présupposés. Le fait d'employer un certain type de langage, de faire usage ou non de l'illustration, d'aborder ou non tel ou tel sujet : tout est révélateur. La manière même d'écrire ou de ne pas écrire, d'illustrer ou de ne pas illustrer, contribue à délimiter une certaine notion d'enfance. Et cette notion, par contraste, dit quelque chose sur notre conception de l'adulte et sur notre définition de la philosophie. Les interrogations qu'une telle étude des ouvrages de philosophie-jeunesse peut soulever sont évidemment vertigineuses. Il m'a donc fallu trouver ma voie propre ou plutôt mes voies.

Pour évoluer dans ce champ de questionnements, j'ai procédé en trois temps. Je me suis *d'abord* penchée sur la littérature jeunesse en général, et au sein de laquelle la philosophie tend de plus en plus à se développer et à s'autonomiser : d'où la littérature jeunesse est-elle née, qu'est-elle censée apporter à l'enfant, comment a-t-elle évolué au fil du temps ? Ce pan de recherche, assez général et historique, n'est néanmoins pas celui sur lequel j'aimerais me pencher aujourd'hui... *Ensuite*, j'ai souhaité me concentrer sur la philosophie-jeunesse et sa spécificité au sein de la vaste littérature jeunesse : j'ai donc parcouru ces livres, qui ne me sont pas adressés mais qui nous parlent tout de même. Parmi eux, je tente aujourd'hui d'opérer un tri et d'en clarifier les critères. Quel livre « marche » d'un point de vue philosophique, et pourquoi ? Pourquoi écarter tel livre ? Quelles images de la philosophie donnent-ils aux lecteurs ? Témoignent-ils de gestes philosophiques intéressants ? d'une narration particulière ? C'est là un aperçu des questions que je me pose.

J'ai d'ailleurs récemment sélectionné quatre collections récentes, dans le but de les analyser plus avant... à titre informatif, ces collections sont les suivantes : les Tout Petits Platon ; Les Petits Platon ; les 4 numéros de la collection Pour Songer et la collection Philonimo.

Mais je suis tout de suite tombée sur un os : par où commencer ? comment s'y prendre ? que faire sans grille de lecture ? J'ai donc tenté de m'en forger une, de grille de lecture, et les textes des philosophes de l'éducation m'ont semblé en être la clé. Tous nous ont en effet déjà procuré une multitude de ces « portraits d'enfance » en quête desquels je pars. Avant d'analyser plus avant mes ouvrages pour enfants, j'ai donc souhaité m'armer d'une mosaïque de « portraits d'enfants », la plus hétéroclite possible. Je me suis donc retrouvée à lire Rousseau, Benjamin, Paul Audi, Jean-François Lyotard, Vincent Delecroix, et plus récemment : René Schérer et Guy Hocquenghem. Je ne vais évidemment pas pouvoir vous parler de tout cela aujourd'hui. Je n'ai d'ailleurs pas encore fini de « tout lire ». J'ai donc fait le choix de consacrer le temps qu'il me reste aux deux auteurs les plus polémiques figurant sur ma mosaïque de l'enfance : René Schérer et Guy Hocquenghem.

Tous les deux opèrent une déconstruction radicale du concept d'enfance, dans les années 70-80 et suivantes. Et cette déconstruction est sans doute la plus déstabilisante que j'ai pu découvrir jusqu'ici. Bien sûr, ma thèse ne se centre pas exclusivement sur eux : mais ils sont définitivement très singuliers au sein de ma mosaïque. Si cette déconstruction radicale de l'enfance m'intéresse tant, c'est aussi parce qu'elle s'attaque à ce que de nombreux livres pour enfants entretiennent : une certaine conception de l'enfance, ce qu'ils appellent « le système moderne de l'enfance ». Mais quel est donc ce système de l'enfance qui règnerait en maître depuis si longtemps et auquel s'attaqueraient si vivement Schérer et Hocquenghem ? Une façon déroutante de l'expliquer revient à partir des droits de l'enfant :

La Convention¹ comporte 54 articles, énonçant que chaque enfant a :

- Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- Le droit d'aller à l'école
- Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- Le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- Le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
- Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- Le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Derrière certains de ces « droits », ne sont-ce pas en vérité des droits de l'adulte qui se dessinent, demandent Schérer et Hocquenghem ? Des droits à diriger, à asservir l'enfant ; des droits permettant à l'adulte d'être dans le contrôle et la sérénité confortable que garantissent la maîtrise, l'autorité et la domination. En délimitant les frontières de la dépendance enfantine, en insistant sur les raisons qui justifient sa protection et sa surveillance, c'est en vérité l'irresponsabilité et l'infantilisation des enfants que l'on acte dans les droits de l'enfant, disent-ils. Derrière ces droits, la paix autoritaire des adultes ou du moins, la justification de leur intrusion et de leur surveillance continues.

Dans *Le corps interdit*, voici ce que René Schérer ajoute :

« Le préambule de la Déclaration de 1959 affirme : “L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux.”

Or, qui dit protection dit devoir du protecteur et confirme l'incontestable droit de celui-ci sur l'enfant, mais ne parle pas de droits de l'enfant ;

Qui dit “manque de maturité” légitime philosophiquement et “scientifiquement” le droit de mainmise de l'adulte mais ne définit pas pour cela un droit de l'enfant ;

Qui dit que l'enfant “a besoin” de l'adulte passe sous silence le fait que l'adulte a besoin de l'enfant et le droit que cela implique pour celui-ci. »²

La société, l'école et la famille tenteraient de cadénasser ou de sublimer ces milliers de petits pervers polymorphes que sont les enfants. Finis les enfants vagabonds, finies les fugues, finie l'indiscipline, et finis aussi et surtout les découvertes du sexe et les jeux de touche-pipi des petits trop curieux. En un mot : préservons-nous des dangers que représente un enfant trop autonome, trop à l'aise ou en fuite ou rébellion contre la famille ou l'école.

Cette critique adressée par Schérer et Hocquenghem au sujet des droits de l'enfant n'est en réalité qu'un exemple parmi d'autres destiné à mettre en lumière ce qu'ils nomment le « panoptique de l'enfance » : sans cesse surveillé (sans cesse puni dirait Foucault), l'enfant devient une minorité asservie, irresponsable et infantile, radicalement séparée du monde adulte.

Si l'on voulait caricaturer les propos de Schérer dans *Émile Perversi*, nous pourrions dire : « La faute à Rousseau ! ». Lui qui accorde pour la première fois à l'enfance une considération propre. On cesse de voir en lui le futur adulte pour s'intéresser à l'enfant en tant qu'enfant – progrès diront certains... certes, répondra Schérer, mais aussi début de l'isolement de l'enfant. Citons Rousseau :

« Chaque âge, chaque état de la vie a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre. Nous avons souvent ouï parler d'un homme fait mais considérons un enfant fait : ce spectacle sera plus nouveau pour nous, et ne sera peut-être pas moins agréable. »³.

Avec Rousseau, l'enfant nécessite donc un soin particulier fait de répression des passions, de préservation d'une supposée innocence naturelle. L'homme naît bon et la société le corrompt : c'est au gouverneur d'Émile de veiller au grain, de le garder proche d'une sorte d'état de nature ou, plus exactement, de « bien le dénaturer ». Lourde tâche pour ce gouverneur idéal, chargé d'un seul enfant, de la naissance au mariage. Lourde tâche éducative, c'est-à-dire protectrice

¹ <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant> (1989)

² R. SCHÉRER, *Le corps interdit*, cité dans Lundi Matin, « Le système de l'enfance », 25 octobre 2020.

³ J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, Livre II (1762), La Pléiade, p. 418.

et répressive, sinon castratrice. Une éducation « négative » qui entend veiller à ce que l'enfant ne devienne pas ceci ni cela, il ne doit devenir que ce qui arrange le gouverneur...

« Qu'il croie toujours être le maître, et que ce soit toujours vous qui le soyez. Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui garde l'apparence de la liberté ; on captive ainsi la volonté même. Le pauvre enfant qui ne sait rien, qui ne peut rien, qui ne connaît rien, n'est-il pas à votre merci ? Ne disposez-vous pas, par rapport à lui, de tout ce qui l'environne ? N'êtes-vous pas le maître de l'affecter comme il vous plaît ? Ses travaux, ses jeux, ses plaisirs, ses peines, tout n'est-il pas dans vos mains sans qu'il le sache ? Sans doute il ne doit faire que ce qu'il veut ; mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ; il ne doit pas faire un pas que vous ne l'ayez prévu ; il ne doit pas ouvrir la bouche que vous ne sachiez ce qu'il va dire »⁴

Avec Rousseau, un fossé se creuse entre l'adulte et l'enfance, ce dernier devient l'objet de soins tout à fait exacerbés par rapport aux époques antérieures. Ces soins vont d'ailleurs s'accroître, s'élargir, se spécifier avec le temps. L'influence de ces idées est d'ailleurs prégnante aujourd'hui encore, y compris dans les pédagogies les plus alternatives. Certains traits de la pédagogie rousseauiste sont reconsidérés, d'autres semblent être idolâtrés ou tout simplement « parfaitement intégrés » et donc exempts de toute remise en cause.

Schérer et Hocquenghem voient en ces théories l'enfermement de l'enfance, son isolement, et l'accroissement de sa surveillance. Leur volonté n'est pourtant pas de révolutionner tout le système éducatif (même si l'ouvrage *Co-ire* semble s'y risquer par endroit). Leur objectif est avant toute chose de montrer à quel point ce système de l'enfant est *construit* et *non naturel*. Il n'a rien d'une évidence et l'éducation n'est pas le fruit du bon sens (même si la société n'a jamais eu l'air aussi sûre de son bon droit). Famille, école et institutions dénaturent effectivement, comme le dit Rousseau, mais au point de *défigurer* l'enfance, une nature enfantine qui dérange et qui pourrait être définie, comme le font Schérer et Hocquenghem dans *Co-ire*, comme celle d'un être rempli de désirs (désirs de fugue, de révolte, d'enlèvement à la vie familiale ou scolaire), une nature faite de multiples volontés mais aussi faite d'un corps que les institutions et les familles ne cesseraient de bâillonner. Contention des corps, limitation des désirs.

« Libre disposition de notre corps ! Depuis notre enfance, on nous fait honte de notre corps. On nous empêche de nous branler d'abord, sous des prétextes médicaux farfelus. On nous empêche de mettre les coudes à table. On nous oblige à n'être jamais à poil. On nous fait honte de notre corps parce qu'il traduit nos désirs, même quand nous n'osons pas les dire. On nous dit "soumettez-vous dans votre chair, portez des cravates, des slips et des soutien-gorge, faites le salut militaire, ne vous étendez pas sur la pelouse, ne vous asseyez pas dans le bureau de votre chef, restez assis en classe" »⁵.

Enfant surveillé et asservi, voué à demeurer dans le moule d'un conformisme social qu'il n'a nullement choisi. Enfance irresponsable et donc dirigée. Enfance dangereuse et donc limitée, rivée sur une innocence présumée ou cultivée qui justifie l'autorité. Enfance entretenue, enfin, pour ne jamais sortir de la norme (qu'elle soit d'identité, d'idée ou de comportement).

Est-ce à dire que Schérer et Hocquenghem prônent une libération de l'enfance faite d'anarchisme, d'errance et de sexualité sans surveillance ni protection adulte ? C'est une conclusion à laquelle bon nombre de personnes sont arrivés, avec finalement assez peu de nuances et beaucoup de polémiques. En effet, les théories de Schérer et d'Hocquenghem ont rapidement, et plus encore avec le temps, été perçues comme une « apologie de la pédocriminalité ». Je voudrais néanmoins, comme l'a fait un article récent de la revue *Lundi Matin*, insister sur la puissance de leur analyse sur la question de l'enfance et sur le fait, je cite, que « sans que nous puissions exactement la faire nôtre quarante années plus tard, [celle-ci] mérite d'être connue »⁶. En replaçant ces théories dans une France soixante-huitarde guidée par l'anarchie et la provocation⁷, en cessant d'isoler et de décontextualiser bon nombre de citations, et surtout en acceptant de considérer ces théories comme résolument « critiques » et non « affirmatives », l'intérêt de ces écrits mérite tout à fait d'être rétabli et a tout à fait sa place dans la mosaïque que je tente de créer. En 2021, lorsqu'on lui demande si ses propos avaient vocation à interdire ou autoriser, Schérer insiste d'ailleurs : il ne

⁴ J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, Livre II, GF, p. 149-151.

⁵ Guy HOCQUENGHEM, interview tirée de France Culture « Guy Hocquenghem (1946-1988), la rage intacte, itinéraire d'un indompté ».

⁶ *Lundi Matin*, « Le système de l'enfance », 25 octobre 2020.

⁷ « Rappelons que la démarche intellectuelle [de René Schérer et Guy Hocquenghem] est celle d'une pensée qui, dans l'après 68, cherche à réinventer les relations, en dehors de toutes les formes de surveillance et de contrôle. Cette vision de la révolution est basée sur les lectures de Deleuze et Guattari, prolongeant ainsi, à la suite des auteurs de l'*Anti-Œdipe*, un dialogue polémique avec la psychanalyse » – *Lundi Matin*, « Le Système de l'enfance. Lectures de Guy Hocquenghem et René Schérer », 25 octobre 2020, <https://lundi.am/le-systeme-de-l-enfance>

s'agissait absolument pas de thèses affirmatives. En témoigne une récente interview de René Schérer, et, plus important peut-être, la préface du 22^{ème} numéro de la revue *Recherches* intitulé *Co-ire. Album systématique de l'enfance* et publié dès 1976 :

« Ce livre est écrit en marge du Système qui a créé l'enfance moderne, l'a définie, compartimentée, et la maintient moins dans un état de sujétion et de contrainte que de consentement et de torpeur. Mais loin de nous la prétention de l'éveiller ou de dicter quoi que ce soit. Notre projet n'est pas politique, à peine théorique, essentiellement descriptif. Descriptif, non enquêteur. Et c'est pourquoi nous allons d'abord et par principe aux romanciers surtout qui ont le mieux parlé de l'enfance, parce qu'ils n'ont pas eu le souci de l'expliquer ni de la guider »⁸.

- Lundi Matin : « Votre propos n'était donc pas de dire ce qui devait être interdit ou autorisé ? »
- René Schérer : « Absolument pas... Ce serait faux de dire que je n'écris que dans la généralité, car une pensée uniquement générale n'est pas tellement fameuse, mais il faut réfléchir à partir de questions de principes, de questions critiques. Il est certain que c'est un livre critique, et absolument pas un livre affirmatif, comme *Émile pervers* aussi, qui est essentiellement critique. Il n'est pas particulièrement affirmatif. Il ne dit pas “voilà ce qui doit être”, “voilà ce qui ne doit pas être”. Je dois dire franchement que je suis profondément ignorant de ce qui doit être ou de ce qui ne doit pas être. C'est précisément ce que je contourne, je définis simplement le cadre dans lequel nous nous situons »⁹.

À côté des autres portraits d'enfance que j'aimerais intégrer à la mosaïque de mes recherches et à travers lesquels j'aimerais lire les ouvrages de philosophie-jeunesse, je considère que les théories de Schérer et Hocquenghem sont un véritable pavé dans la mare qui révèle les préjugés et inquiète les évidences.

Polémiques, radicales et plutôt dérangeantes à notre époque, ces thèses peuvent néanmoins être rapprochées de celles de Philippe Ariès dont le sérieux et la renommée ne sont plus à prouver. À l'image de cet historien qui, en 1960, relativisait l'image de l'enfant en retraçant l'Histoire (une Histoire d'ailleurs bien plus subversive et déstabilisante que prévu), Schérer et Hocquenghem poursuivent à leur tour cette déconstruction de l'enfance.

« Critique du pouvoir des adultes, la pensée de l'enfance de Schérer et Hocquenghem n'est pourtant pas une théorie de l'enfance, ni une thèse sur la manière dont l'enfance devrait être considérée. Elle est au contraire la déconstruction – au sens de la mise à jour des modalités de la construction – d'un système. (...) En 1978, dans *Libération*, Hocquenghem cite [le] livre [d'Ariès], dont l'apport majeur est qu'il permet de “distinguer (...) la relativité de constructions historiques” »¹⁰.

À cet égard, l'ouvrage de philosophie jeunesse m'intéresse d'autant plus. En effet, la philosophie s'est toujours présentée comme une discipline critique, favorisant la réflexion en première personne, l'œil aiguisé, averti, non dupe. L'école et la littérature de jeunesse pourraient peut-être bénéficier d'une certaine clémence à l'égard des préjugés qu'elles véhiculent ou entretiennent ; mais pourrait-on être aussi indulgent avec la philosophie, qui plus est lorsque celle-ci prétend s'adresser à l'enfant ?

Mais alors, les conceptions de l'enfance sur lesquelles s'appuient les auteurs d'ouvrages de philo-jeunesse sont-elles si différentes ? L'ouvrage de philosophie pour enfant serait-il l'eldorado où l'on se débarrasserait des scrupules pour déconstruire (ou reconstruire) enfin une autre « image de l'enfance » qui fragiliserait celle qui, jusqu'alors assurait aux adultes et aux institutions leur (rare) pouvoir de maîtrise, leur (fragile) autorité ? Bref, j'aimerais envisager les ouvrages de philosophie jeunesse comme des laboratoires de l'enfance et pour l'enfance. Bons ou mauvais laboratoires ? Bonnes ou mauvaises expériences ? La réponse et ses critères sont encore à découvrir.

⁸ R. SCHÉRER et G. HOCQUENGHEM, « Co-ire. Album systématique de l'enfance », in *Recherches*, n°22, mai 1976, p. 7.

⁹ Lundi Matin, « Entretien avec René Schérer », 15 février 2021.

¹⁰ Lundi Matin, « Le système de l'enfance », 25 octobre 2020.